

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.		
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »		
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.		

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 23 Janvier.

La Conférence de Constantinople est morte le samedi 20 janvier, à cinq heures du soir.

On s'est séparé sans signer de protocole. Il n'a même pas été question de note identique, et lord Salisbury n'a pas permis à Salvet-Pacha de présenter le « compromis » que Midhat lui avait annoncé la veille.

On s'est borné à protester contre la décision du grand conseil, et l'on a prié Savet d'avertir le Sultan qu'aujourd'hui même on irait prendre congé de lui avant le départ, fixé à demain 22.

Cette clôture peu solennelle d'une Conférence si solennellement préparée a produit dans le monde politique une mauvaise impression. On se trouve maintenant, dit la France, devant un inconnu terrible, et rien ne fait prévoir quelle tournure nouvelle vont prendre les choses.

Cependant, la situation actuelle va admettre trois solutions que ce journal résume ainsi :

1^o Laisser la Turquie s'occuper en paix de l'exécution des réformes stipulées par la Constitution, ou plus vraisemblablement continuer sa vie d'autrefois, jusqu'à ce qu'une nouvelle et douloureuse expérience démontre qu'il est du devoir de l'Europe de couper sans hésitation le mal dans sa racine ;

2^o Présenter de nouveau à la Porte, par l'intermédiaire des chargés d'affaires, le fameux programme de la Conférence originaire, tel qu'il était avant d'avoir subi les atténuations et réductions qui en ont fait un « résumé mitigé » ; exercer une énergique pression sur le Divan jusqu'à ce qu'il ait accepté ledit programme ;

3^o S'entendre pour l'acte de coercition, déléguer dans ce but une puissance neutre ou garante, ou bien régler une occupation parallèle commune.

Les deux premières solutions laissent des chances à la paix, et ajournent tout au moins l'explosion.

La nécessité de prolonger l'armistice ou de reprendre les hostilités en Serbie, va peut-être, plus qu'on ne le pense, précipiter les nouvelles résolutions, et l'imprévu ne manquera pas au mois de février.

Comme on vient de le voir, les nouvelles qui arrivent de Constantinople sont graves. Quoique la France, dans sa ferme résolution de concentrer tous ses efforts sur

sa reconstitution intérieure, n'ait pas à s'en inquiéter, elle n'y reste pas indifférente. Ces complications extérieures qu'elle voit se produire au loin, et dont les conséquences peuvent troubler la paix de l'Europe, malgré les espérances contraires, lui font sentir plus fortement le prix d'un gouvernement stable, la nécessité d'une politique suivie et le danger des divisions. L'accord des grands pouvoirs de l'Etat ainsi que le dit le *Moniteur universel*, s'impose de plus en plus comme un devoir du patriotisme et une garantie de sécurité pour le pays.

Nous faisons des vœux, par conséquent, pour que le mouvement de confiance qui se produit chez nous, comme partout, en faveur du Gouvernement et de la Constitution, s'accroisse et s'étende de plus en plus. Laissons les bonapartistes combattre le pouvoir, issu, de la volonté de l'Assemblée Nationale Constituante. Tous les bons citoyens doivent, dans les circonstances actuelles, se détourner plus que jamais de ces conspirateurs, pour soutenir le Maréchal-Président, les Chambres et le ministère qui, dans l'ensemble, représentent pratiquement les intérêts conservateurs.

Certains articles également détestables paraissent dans les journaux intransigeants et dans les journaux bonapartistes. Aussitôt on entend quelques braves gens s'écrier que le gouvernement ne devrait pas tolérer, soit la défense de l'Empire, soit la réhabilitation de la Commune. En vérité, cela ne regarde en rien le Gouvernement. Nous n'avons pas aujourd'hui l'état de siège. Nous vivons après tant d'essais inutiles, dans un pays de libre discussion : Donc le Maréchal-Président, les Chambres et les Ministres ne sont pas responsables de tout ce qui s'écrit en dehors d'eux et presque toujours contre eux. C'est précisément pour cela, que les mensonges, les calomnies et les outrages ne peuvent rien contre la Constitution. On laisse dire, on laisse faire, et les ennemis du repos de la France perdent leur temps et leurs efforts, ne trouvant personne qui leur attribue l'importance et l'attention que la loi et l'autorité leur refusent.

Les efforts des bonapartistes croissent et embellissent, pour que l'Exposition de 1878, attendue avec tant d'espoir par les industriels, les agriculteurs et les commerçants, soit frappée d'un échec complet. Voici ce que nous lisons dans le journal le *Temps* :

« L'Exposition universelle de 1878 a trouvé des détracteurs, non pas à l'étranger, mais en France même. On pouvait penser que, l'Exposition une fois décidée, les esprits timides, méfiants ou hostiles seraient venus pousser à la roue avec les promoteurs les plus déterminés de l'entreprise. N'est-il pas, en effet, d'un patriotisme élémentaire de contribuer de toutes ses forces au succès de cette grande manifestation, quelque idée que l'on ait de son opportunité ou de ses conséquences. Quoi qu'on fasse maintenant, l'Exposition aura lieu ; elle aura lieu parce que les pouvoirs publics l'ont jugée utile, parce que nos industriels la préparent avec la plus loquable ardeur, parce que la plupart des nations ont donné leur adhésion et assuré de leur concours, parce qu'enfin la signature de la France ne saurait être protestée dans cette fête du travail et de la paix. Il faut maintenant que l'Exposition réussisse, car nous profiterons tous de sa victoire, comme nous souffririons de son échec. Ce sont là des notions familières à toutes les classes et communes à tous les partis, sauf le parti impérialiste ; car, nous sommes forcés de le constater, LES BONAPARTISTES REDOUTENT LE TRIOMPHE DE NOTRE INDUSTRIE ; ILS DÉSIRENT UN FIASCO ; ILS LE PRÉPARENT MÊME DANS LA MESURE DE LEUR INFLUENCE, QUI EST MAIGRE HEUREUSEMENT ; LEUR IDÉAL SERAIT D'INFLIGER AU PAYS QU'ILS ONT FAILLI PERDRE, UN SEDAN DE NOUVELLE ESPÈCE. Leur manœuvre s'explique d'ailleurs, si elle ne s'explique pas : songez donc : si la France réduite, appauvrie, bouleversée par l'empire se retrouvait au bout de sept ans dans toute la force de sa nouvelle jeunesse, quel argument décisif en faveur de la République ! Eh bien ! oui : l'ordre politique dont nous jouissons aujourd'hui bénéficierait de la prospérité qu'il aura développée ou permise ; et d'autant plus que ses ennemis la lui auront plus visiblement contestée. Aussi, tout en signalant et en condamnant les menées de la presse plébiscitaire, sommes-nous presque tentés de nous en féliciter ; l'Exposition réussira sans l'empire et en dépit des bonapartistes ; la République ne peut qu'y gagner. »

CASUS BELLI.

Sous prétexte que la guerre de Cent-Ans éclata entre la France et l'Angleterre, au quatorzième siècle, à la suite du meurtre d'un matelot anglais, beaucoup de gens sont effrayés d'apprendre qu'un matelot allemand

vient d'être tué à Smyrne, dans une rixe entre ses compatriotes et les nôtres.

Par une coïncidence curieuse, assurément, mais non pas alarmante, ce petit évènement se produit juste au moment où quelques journaux français s'étonnaient des expériences d'approvisionnement à long terme tentées à Strasbourg par l'intendance d'outre-Rhin, et, — par contre, les journaux allemands tonnaient contre la réorganisation trop rapide de l'armée française, dont l'intendance avait de son côté fait acheter beaucoup de blés en Hongrie.

Voilà, on doit en convenir, plus de motifs qu'il n'en faut aux pessimistes pour semer la terreur.

Aussi, convient-il, une fois de plus, de déclarer que toutes les informations prises sérieusement auprès des hommes qui passent ici et au dehors pour les mieux informés, s'accordent à montrer toute difficulté grave entre la France et l'Allemagne comme absolument écartée d'avance, par les formes courtoises qu'a définitivement adoptées à notre égard le chancelier fédéral, aussi bien que par la réserve pleine de dignité tout ensemble et de franchise qui caractérise notre politique étrangère.

Les récents incidents sont déjà expliqués en partie à la satisfaction des deux gouvernements. Quant au meurtre de Smyrne, il ne sera point, comme celui de 1337, le prétexte attendu par deux grandes nations pour en venir aux mains.

(France),

LA FUTURE COMMISSION DU BUDGET.

L'ancienne commission budgétaire de la Chambre des députés continue de fonctionner pour liquider un arriéré de propositions et de projets ; cependant il faut bien que la Chambre en vienne à nommer sa nouvelle commission ; le Sénat, on le sait, a déjà élu la sienne.

Le choix des commissaires qui auront à examiner le projet de lois de finances est chose fort délicate, non pas que ce projet de budget pour 1878, établi par M. Léon Say avec beaucoup de prudence et de netteté, présente des difficultés particulières et exige de la part de ceux qui seront appelés à le vérifier une application extraordinaire ; mais la nomination de la commission met en jeu, en mouvement, des intérêts, des sentiments politiques très-irritables.

Laissons de côté, si l'on veut, les questions de personnes ; il reste toujours cette question des droits réciproques des deux Chambres en matière de budget, que nous regardons comme résolue par l'accord du mois de décembre dernier, mais qui reparaitrait

à l'état menaçant, et avec ses tristes perspectives de conflit, si la Chambre des députés choisissait une commission animée des mêmes sentiments que l'ancienne, et décidée comme celle-ci à repousser l'intervention du Sénat dans la confection du budget.

Ce choix, qui nous paraît d'ailleurs parfaitement improbable, serait une sorte de protestation contre la solution conciliante qui prévalut dans les Chambres le mois passé, et à laquelle elles doivent également se conformer. Le Gouvernement est fort intéressé à ce qu'elles s'y tiennent, car il serait peu flatté de voir, comme il en était menacé l'an dernier, son budget rester en suspens entre deux assemblées qui se querellaient sur leurs droits respectifs, au lieu de voter les recettes et les dépenses ; il doit donc désirer que la partie modérée de la gauche, celle qui, dans le grave débat de la fin de la dernière session, reconnut avec M. Jules Simon, les droits du Sénat en matière de budget, l'emporte sur celle qui les contesta obstinément jusqu'au bout.

Il faut admettre que le premier ministre exerce de l'influence sur son parti ; s'il n'a point sur lui l'autorité presque absolue qu'un leader possède en Angleterre sur le groupe qu'il conduit, ce qui ne rentre pas dans nos mœurs parlementaires, il peut du moins lui donner une certaine direction et en obtenir un concours assez suivi, assez persistant. Que le centre gauche et la gauche républicaine restent unis entre eux et avec le président du conseil, ils suffiront, nous le croyons, pour former une majorité gouvernementale.

Nous n'avons pas à déterminer quelle position il conviendra à ces deux groupes de prendre à l'endroit de la gauche radicale ; il nous paraît néanmoins qu'ils auraient tort de se laisser aller à des complaisances pour une fraction qui s'est montrée certainement fort exigeante dans la commission où elle dominait. Que dans la commission nouvelle on fasse une place plus ou moins grande aux députés radicaux, c'est une affaire intérieure qui relève des groupes républicains, et qu'ils régleront, comme ils l'entendront, sans que le public ait beaucoup à s'en préoccuper, pourvu que cette place ne puisse aller, dans aucun cas, jusqu'à rendre incertaine la majorité qui doit appartenir nettement à la politique de conciliation.

(*Moniteur universel.*)

LES CONDAMNÉS CONTUMAX DE LA COMMUNE.

Les députés de la Seine, dans une récente entrevue qu'ils ont eue avec le président du conseil, ministre de l'intérieur, ont soulevé une question qui n'est pas soutenable. Ils ont demandé

la grâce de condamnés coutumaces. Les coutumaces ne peuvent être graciés. Les principes de notre droit criminel s'y opposent. Ce n'est point parce que les coutumaces sont plus coupables que les autres : en fait, ils peuvent être moins coupables.

C'est tout simplement parce que la procédure entamée à l'égard des coutumaces n'est pas terminée. Cela est si vrai, qu'ils peuvent toujours faire reprendre cette procédure en se présentant devant la justice de leur pays.

Or, il est de principe qu'une grâce ne peut être accordée pour une condamnation qui n'est pas devenue définitive, soit qu'il s'agisse d'une condamnation prononcée par défaut, soit qu'il s'agisse même d'un jugement de première instance, tant qu'il est susceptible d'appel.

Les coutumaces ne peuvent donc pas être graciés par un acte du pouvoir exécutif : ils auraient le droit de refuser la grâce et de venir se présenter devant les tribunaux et purger leur coutumace.

Ils peuvent être, au contraire, amnistiés par un acte du pouvoir législatif. Cette seconde manière de procéder est légale ; la première ne l'est pas.

(Soleil.)

LE SOCIALISME EN ALLEMAGNE.

Le succès du parti socialiste dans les élections allemandes est l'objet de beaucoup de commentaires. Il est surtout intéressant de noter les causes auxquelles est attribué l'accroissement des forces du socialisme au delà du Rhin.

On sait que le nombre des candidats élus au premier tour de scrutin est assez restreint. Les socialistes occupaient neuf sièges dans le dernier Parlement fédéral ; ils n'en ont encore que dix dans le nouveau ; mais on prévoit que sur les vingt-quatre élections contestées, où leurs candidats ont eu l'avantage, le tiers ou la moitié aboutiront pour ceux-ci à un triomphe définitif. On peut donc évaluer à une vingtaine au moins, le nombre des députés radicaux-socialistes qui siègeront au Reichstag.

Toutefois, le nombre des électeurs socialistes est plus significatif que celui des élus. Ainsi, tandis qu'aux élections de 1871, on ne relevait que 125,000 votes de cette opinion, on en comptait plus du double en 1874, et, cette année, leur chiffre atteint 700,000 à un million. Voilà la preuve la plus évidente des progrès du parti socialiste en Allemagne.

Ces progrès sont dus à une organisation et à une discipline parfaites. Les associations socialistes allemandes sont dirigées par un comité central qui possède de puissants moyens d'action et de propagande. Il peut mettre en mouvement jusqu'à 30,000 membres actifs ; il a ses émissaires attirés et rétribués ; il a à sa disposition, créée ou subventionnée par lui, une presse nombreuse, qui correspond à tous les modes de publicité possibles et dont le tirage atteint un chiffre considérable d'exemplaires. C'est ce comité central qui décrète et soutient les grèves d'ouvriers. Il se compose de cinq membres nommés chaque année par les associations réunies en congrès.

Comment une telle organisation, compacte, servie par tant d'instruments dévoués et ayant en main de si multiples moyens d'influence, n'aurait-elle pas réussi à conquérir en quelques années le million d'adhérents qu'on lui assigne aujourd'hui ?

Si l'on veut aller plus loin encore et rechercher à quel mobile ont pu obéir les électeurs en donnant leurs

voix à des candidats socialistes, on arrive à constater un fait curieux. Le premier article du programme des chefs du mouvement socialiste est une protestation contre le militarisme et le système des armées permanentes. Les revendications touchant la liberté de la presse et l'organisation du travail n'y figurent qu'en seconde ligne. D'où il est permis de tirer cette conclusion : que le nombre si rapidement accru des adhérents du socialisme allemand, révélé par les récentes élections, constitue une réprobation de l'esprit militaire prussien et une manifestation populaire en faveur des idées de paix.

Envisagés ainsi, les progrès du socialisme en Allemagne seraient plutôt de nature à rassurer qu'à effrayer.

(Liberté.)

INFORMATIONS

M. le ministre de l'intérieur a télégraphié à tous les préfets d'avoir à envoyer le texte exact des circulaires écrites par les évêques à l'occasion des prières publiques.

Le mouvement administratif sera communiqué, mardi prochain, au conseil, et soumis ensuite à la signature du président de la République. Il paraîtra le 28 janvier.

Plus de trente sous-préfets et presque autant de secrétaires généraux et de conseillers de préfecture seront révoqués ou déplacés.

On croit également que des anciens préfets dont l'attitude hostile a été signalée au ministre de l'intérieur, seront appelés à d'autres fonctions.

L'enquête ordonnée par le garde des sceaux sur les communautés, congrégations et associations religieuses existant en France, se poursuit avec activité ; les résultats en seront communiqués à la sous-commission qui sera chargée d'examiner le budget des cultes pour l'exercice de 1878.

M. le général Berthaut vient de décider que dorénavant le consentement du général de division et du général de brigade ne sera plus nécessaire pour le changement de corps des sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats.

Les consentements des deux chefs de corps intéressés seulement seront exigés pour les changements de corps de ces militaires.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Monument

d'élever aux mobiles et soldats du Lot, morts en 1870-1871, pour la défense la patrie.

Suite des souscriptions (19^e liste).

Divers habitants de Flaujac, 5 fr. ; divers habitants de St-Clair, 30 fr. ; souscriptions recueillies dans la commune de Yayrac, 103 fr. 30 c. ; souscriptions recueillies dans la commune de St-Michel-de-Bannières, 82 fr. 15 c. ; souscriptions recueillies dans la commune de St-Sulpice, 13 fr. 05 c. ; souscriptions recueillies dans la commune de Villesèque, 75 fr. 90 c. ; quête faite par M. le curé de Villesèque, 8 fr. ; divers habitants de la commune de St-Jean-de-Laur, 21 fr. 60 ; MM. Capelle, du Roc, 1 fr. ; Arteil, de Lamothe-Fénéton, 5 fr. ; Chantelouve, fils, d'Emboly, 2 fr. ; Lacombe, de Lamothe, 1 fr. ; Lapetitie, de Lamothe-Haute, 50 c. ; Alarg, de Marcihac, 50 c. ; Phialy, de Vidailiac, 4 fr. ; Guyot de Camy, de Camy, 5 fr. ; Deloncle, percepteur à Chaunay (Vienne), 10 fr. ; Ferrando,

percepteur à St-Félix, 20 fr. ; Des Minières, sous-préfet à Figeac, 25 fr. ; le comte Murat, député, 100 fr. ; le baron Dufour, député, 400 fr. ; un prêtre de la commune de Payrac, 5 fr.

Total de la 19^e liste, 636 fr.

L'agriculture à l'exposition universelle.

On lit dans le *Journal des Débats* : M. Krantz, sénateur et commissaire général du gouvernement pour l'Exposition universelle de 1878, vient d'accompagner d'une circulaire détaillée l'envoi qu'il a fait aux préfets des annexes du règlement général qui concernent spécialement l'agriculture.

Dans ce document, M. Krantz reconnaît que jusqu'à ce jour un rôle un peu effacé et une place insuffisante étaient laissés à l'agriculture dans les grandes Expositions ; à l'Exposition de 1878, il n'en sera pas ainsi, et l'agriculture y tiendra le rang qui lui est dû. Mais il importe que, de leur côté, les agriculteurs s'efforcent de vaincre une certaine inertie qui est la conséquence de leur isolement et des labeurs quotidiens qui les absorbent. Habités d'ailleurs à des concours de courte durée, institués à leur portée, ils s'effraient des dérangements et de la dépense que peut leur occasionner une Exposition lointaine, ouverte pendant six mois : ils craignent que les produits courants de leur exploitation ne fassent une figure trop modeste à côté des merveilles de l'art et de l'industrie. De là, chez eux, une certaine timidité à se produire.

M. Krantz invite les Sociétés et les comices agricoles à centraliser autour d'eux les efforts isolés et à syndiquer, sous le rapport de la dépense, les exploitations similaires. Les comités départementaux à leur tour pourront coordonner les efforts des premiers groupes, de manière à donner une représentation exacte de l'agriculture de leur département.

Chaque exposant conservera d'ailleurs son nom au catalogue, et sa personnalité ne disparaîtra pas.

L'exposition des animaux n'aura qu'une durée de quinze jours, bien suffisante pour en obtenir les résultats qu'on en attend.

La circulaire se termine par des observations relatives à quelques doubles emplois qui ne peuvent manquer de se produire, certains instruments de travail constituant à la fois des machines qui, au point de vue de la transmission des forces qu'ils utilisent, relèvent de la mécanique générale et des engins de culture, devant, comme tels, prendre place au 8^e groupe et être jugés par les agriculteurs.

L'IMPOT SUR DES CHEVAUX ET VOITURES.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en rappelant ici les principales dispositions de la loi du 23 juillet 1872, qui concerne la contribution sur les voitures et les chevaux, et donc l'application donne lieu de fréquentes contestations ; on sait que l'absence de toute déclaration ainsi que des déclarations insuffisantes, entraînent le paiement d'une taxe double.

Les possesseurs de chevaux et de voitures imposables sont passibles de la taxe pour l'année entière, sur la base de ce qu'ils possèdent au 1^{er} janvier.

Les personnes qui dans le courant de l'année, se rendent possesseurs de voitures ou de chevaux imposables, doivent la contribution à partir du 1^{er} du mois dans lequel l'acquisition a été faite, et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des possesseurs antérieurs.

Le contribuable qui a plusieurs ré-

sidences sera imposé, pour les voitures et les chevaux qui le suivent habituellement, dans la commune où il est soumis à la contribution personnelle. La contribution sera établie suivant la taxe de la commune où la contribution est la plus élevée.

Pour les chevaux et voitures habituellement attachés à l'une de ces résidences, le contribuable sera imposé dans la commune de cette résidence, suivant la taxe qui y est en vigueur.

Les contribuables devront faire ou modifier leurs déclarations avant le 16 janvier ; elles sont valables pour toute la durée des faits qu'elles relatent et doivent être modifiées en cas de changement dans le nombre des éléments imposables.

Toute acquisition nouvelle ou tout changement de résidence donnant lieu à un accroissement de taxe, qui se sera produit dans le courant de l'année, devra faire l'objet d'une déclaration dans les trente jours de l'événement en question.

Telles sont les règles essentielles posées par cette loi, d'une fiscalité très-savante, et contre les sévérités de laquelle il est bon de se tenir en garde.

On lit dans l'*Echo du Quercy* :

Le 15 courant, la nommée Marie-Anne Viallaret, veuve Cadrieu, du village de Faycelles, trouva un portefeuille dans la rue Tonfort ; présumant qu'il renfermait des valeurs, elle se présenta devant nous pour faire sa déclaration et déposer entre nos mains l'objet trouvé par elle. Le portefeuille fut ouvert en sa présence ; il renfermait une somme de 300 fr., composée ainsi qu'il suit : deux billets de banque de 100 fr. chacun et deux de 50 fr.

Trois heures après, le nommé Lafargues de la commune de Ruyres, canton de Lacapelle-Marival, se rendait chez le tambour de ville pour faire publier son portefeuille ; ce dernier le conduisit dans le bureau de M. Queille commissaire de police, qui, après s'être assuré qu'il était réellement le véritable propriétaire du portefeuille qui lui avait été confié, le lui remit. Ce pauvre homme se fonda en remerciements et se montra généreux envers la femme Cadrieu.

LYCÉE DE CAHORS.

Compositions du 8 au 13 janvier.

Rhétorique.

Version lat. — 1 Castagné ; 2 Cabanes.

Seconde.

id. — 1 Rigaldie ; 2 Bertrand.

Troisième.

id. — 1 Barbier ; 2 Delpech.

Quatrième.

id. — 1 Sentenac ; 2 Martefon.

Cinquième.

id. — 1 Grenat ; 2 Talou.

Sixième.

id. — 1 Cuxac ; 2 Bénech.

Septième.

Français. — 1 Arbouys ; 2 Bénech.

Huitième.

id. — 1 Montal ; 2 Crayssac.

Enseignement spécial. Première année.

id. 1 Bousquet ; 2 Mention.

Deuxième année.

Math. — 1 Dajeau ; 2 Barbier.

Année préparatoire.

Orthographe. — 1 Monbru ; 2 Besse.

Classe primaire. — Première division.

id. — 1 Combes ; 2 Denons.

Deuxième division.

id. — 1 Pouget ; 2 Manhiabal.

Troisième division.

id. — 1 Bouzerand ; 2 Ségol.

Quatrième division.

Lecture. — 1 Palame ; 2 Mendaille.

Le censeur des Études,

T. DURAND.

BIBLIOGRAPHIE.

Sous ce titre : *Lectures courantes des écoles françaises à l'usage des écoles des deux sexes*, M. Caumont vient de faire paraître à la librairie Ch. Delagrave, un recueil des plus intéressants.

La famille, la maison, le village, le département, le pays, y sont successivement étudiés.

M. Caumont ne pouvait se charger de faire sur les 86 départements qui composent encore la France, une notice complète. L'éditeur s'est alors adressé dans chaque département, à des personnes connaissant la contrée de longue date, et en ayant même quelquefois fait l'objet de leurs études préférées.

Pour le Lot, le travail a été fait par M. Baudel, ancien professeur au Lycée de Cahors et secrétaire-général de la Société des Études du Lot, aujourd'hui censeur des études au lycée de Tournon.

Dans un cadre étroit, trop étroit peut-être, M. Baudel a condensé les notions les plus importantes sur la statistique, l'histoire et la géographie de notre département.

Ce travail est appelé à rendre de véritables services aux élèves de nos campagnes. Il les initiera à la connaissance de leur pays, et nous ne saurions trop engager les instituteurs à le mettre entre les mains des enfants qui leur sont confiés.

Ce n'est pas un livre, c'est un simple sommaire, mais un sommaire fait avec beaucoup de soin et de goût, aussi complet que possible, attrayant et instructif. Il était difficile de plus dire en moins de pages.

Nous le recommandons avec confiance aux maîtres de la jeunesse ; car nous avons la certitude qu'ils trouveront dans ce travail consciencieux, un utile auxiliaire.

Le *Courrier de la Gironde* publie la lettre suivante :

« Laffitte-Grand-Orme.

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai trouvé le phylloxera fourmilant sous la feuille du fraisier ananas, seulement celui que l'on cultive dans les vignes.

« Il aura donc accompli les périodes de ses transformations avant la pousse de la vigne, et s'il a vécu sur les fraisiers, en fin mars, la pousse de la vigne sera intacte ainsi que partout où l'on cultive le fraisier ananas en grande culture. Cette découverte intéressera tout le monde des viticulteurs. J'espère que vous serez un des premiers à la publier.

« AMÉLIA DE BOMPAR. »

Dimanche matin, les truffes ont subi, sur le marché de Périgueux, une légère hausse. De 14 francs le demi-kilogramme, prix de mercredi, elles se sont élevées à 17 francs et 15 francs 50 le demi-kilogramme, suivant qualité.

On écrit de Béziers :

« A l'audience correctionnelle d'hier, le tribunal a condamné pour falsification de vins, l'un comme auteur et l'autre comme complice ayant fourni le colorant, M. M..., propriétaire, et G..., pharmacien, chacun à huit jours de prison, 100 francs d'amende et aux dépens.

« Il est à remarquer que les juges ont prononcé cette sévère répression, quoiqu'ils reconnaissent implicitement dans leurs considérants que la matière employée n'était pas nuisible à la santé. »

Mercredi est venue devant le tribunal de Montpellier l'affaire du sieur Emile Arnal, prévenu de falsification de vins.

Le sieur Arnal, négociant à Cette, avait, au mois d'août dernier, expédié à un marchand de vin en détail, à Versailles, deux fûts de vin dit de Narbonne.

Tous ceux qui burent de ces vins furent sérieusement indisposés. Une plainte fut portée au parquet, et l'analyse démontra que le vin expédié par le sieur Arnal contenait de la fuchsine.

En raison de ces faits le sieur Arnal a donc comparu devant le tribunal correctionnel de Montpellier qui l'a condamné à quinze jours de prison, à 200 francs d'amende et à l'insertion du jugement dans les cinq journaux de Montpellier.

La *Guyenne* publie une lettre contenant de touchants détails sur la fin chrétienne de M. Sansas, député radical de Bordeaux :

S. Em. le cardinal a déjà fait porter à Mme Sansas ses compliments de condoléance, en même temps que ses félicitations sur la fin si consolante de son époux. Voici quelques renseignements que nous avons pu extraire d'une lettre adressée à notre vénérable archevêque :

M. Sansas souffrait depuis longtemps. Son état prenant un caractère plus inquiétant, il réclama la visite d'un prêtre. Il resta longtemps seul avec lui. Après son départ, le malade dit à sa femme : « Tu ne sais pas ? Je me suis confessé, bien confessé. Mon confesseur m'a donné l'absolution générale de mes péchés. Puis il m'a fait baiser le Christ. Je l'ai baisé avec foi, avec sincérité; avec sincérité, a-t-il répété en forçant sa voix et en élevant ses mains vers le ciel. Dis-lui de me le porter demain, je veux le baiser encore. »

Toute la journée s'est passée à parler à Dieu. Il disait souvent : « Mon Dieu, si vous voulez que je voie encore votre beau soleil, donnez-moi la force de supporter mes douleurs; cependant, que votre volonté soit faite. » Il faisait sa profession de foi : « La vérité chrétienne est la seule vraie. C'est qu'il y a un Dieu et Jésus-Christ son fils, qu'il nous a envoyé, qui a souffert pour nous, qui est mort pour nous... » Puis il disait devant les personnes qui l'entouraient : « Si j'ai dit ou écrit quelque chose qui ait été mal interprété, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Cependant, je déclare que j'ai toujours dit ce qui me semblait être la vérité. »

Le respectable ecclésiastique appelé de nouveau le lendemain, et voyant le ma-

lade dans de si bonnes dispositions, a regretté de ne pas lui avoir donné la communion la veille. Il n'était plus en état de la recevoir. Il a reçu l'extrême-onction. Les paroles qu'on a pu entendre de lui ont été celles-ci : « Mon Dieu ! mon Dieu ! »

Le *Journal d'Agen* annonce que la peine de mort prononcée par la cour d'assises de Lot-et-Garonne contre le nommé Duprat, vient d'être commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Ce journal ajoute : « Depuis le rejet de son pourvoi devant la cour de cassation, Duprat ne mangeait et ne dormait presque plus. »

Il était pendant la nuit gardé par l'*Homme-Canon*, détenu à Agen pour y purger une légère peine, et s'entretenait avec lui jusqu'au jour sur ces chances de salut.

Ce n'était guère que vers cinq heures du matin qu'il parvenait à goûter quelques heures de repos.

Sous le coup de ces préoccupations incessantes et terribles, Duprat a vieilli, dit-on, de vingt ans, pendant ces quelques jours.

C'est là le commencement d'une longue et juste expiation.

Pour que la commutation de peine de Duprat obtienne son plein effet, il faut procéder à l'entérinement de la lettre de grâce.

La cour se réunira dans le courant de la semaine prochaine en audience solennelle pour accomplir cette formalité. »

Les journaux de Poitiers rapportent que mardi matin un crime a été commis dans un cabaret appartenant à M^{me} veuve Grégoire.

Un jeune homme, d'origine espagnole, Isidoro Robledo, âgé de 17 ans, était descendu chez M^{me} Grégoire depuis quelques jours seulement.

Dans la soirée, M^{me} Grégoire avertit Robledo qu'il eût à régler sa note, qui commençait à grossir un peu trop. Il lui répondit que le lendemain il la paierait, et il monta dans sa chambre après s'être emparé d'une clef dont il avait sans doute l'intention de se servir pour assurer sa fuite en cas de besoin.

Or, vers quatre heures du matin, les voisins furent réveillés par les cris de : « Au secours ! à l'assassin ! » qui partaient de la maison habitée par la veuve Grégoire.

Voici ce qui s'était passé : Vers 3 heures et demie, l'assassin descendit de sa chambre, se glissa dans la cuisine

et s'empara d'un grand couteau.

M^{me} Grégoire, entendant du bruit, descendit à son tour dans la cuisine, et, à peine y était-elle entrée, que Robledo, se précipitant sur elle, lui portait plusieurs coups de couteau; cette malheureuse se sauva dans le corridor dont elle ferma la porte vitrée sur elle, mais le misérable, cassant un carreau put ouvrir la porte et s'acharna de nouveau sur sa victime, qui criait de toutes ses forces : « Au secours ! à l'assassin ! »

La servante, Angèle Girault, âgée de 18 ans, réveillée, elle aussi, accourut au secours de sa maîtresse. En la voyant, l'assassin tourna sa fureur contre elle et lui porta à la tête plusieurs coups d'un instrument qu'on pense être un couperet, vu la nature des contusions, et aussi un coup de couteau dans l'épaule et un autre qui lui coupa les doigts de la main droite.

Mais Robledo, entendant les voisins qui essayaient d'enfoncer la porte, dut cesser son œuvre criminelle. Au lieu de chercher à fuir, il monta dans sa chambre, cacha sous sa pailasse un couperet et une pelle à feu, puis se coucha.

Les voisins, avant pu pénétrer dans la maison, virent alors l'affreux spectacle que présentaient les deux femmes tout ensanglantées et étendues sur le sol. Ils s'empressèrent de leur porter secours, tandis que d'autres couraient prévenir la police et la gendarmerie.

M^{me} Grégoire, malgré ses souffrances, put faire connaître le coupable; les gendarmes montèrent dans la chambre de Robledo et le trouvèrent couché et paraissant dormir profondément. Ils se saisirent de lui sans qu'il fit aucune résistance.

M^{me} Grégoire a reçu sept coups de couteau, tous sur la partie gauche du corps, sauf une blessure à la main droite, dont la paume est entièrement coupée, sans doute quand la victime, se débattant, a voulu saisir l'arme du meurtrier.

Vers neuf heures et demie, la justice, prévenue par le commissaire de police, descendit sur le lieu du crime et procéda à l'interrogatoire de l'assassin, qui, dès le début, se renferma dans un système de dénégations absolues. Cependant, pressé de questions par le procureur de la République, il finit par avouer son crime avec un cynisme révoltant, en n'oubliant aucune circonstance. Mis en présence de ses victimes, il ne manifesta aucun repentir. M^{me} Grégoire est dans un état fort alarmant. La blessure qu'elle a reçue à l'épaule au-dessus du sein gau-

che est très grave. Quant à la jeune servante, ses jours ne sont fort heureusement pas en danger.

La *Démocratie franc-comtoise* donne les renseignements suivants sur l'explosion du fort de Lormont :

Un témoin oculaire nous communique les détails suivants sur la catastrophe qui vient d'avoir lieu au fort de Lormont, situé sur une des montagnes qui dominent la ligne du chemin de fer entre Portailier et les Verrières.

Hier soir, 18 courant, vers quatre heures et demie, les ouvriers étaient occupés à déposer douze tonneaux de dynamite, qui avaient été saisis il y a un mois environ, au moment où on essayait de les faire entrer en France en contrebande, et qui avaient été déposés dans un fort, quand, par une cause que nous ignorons, une explosion se produisit, qui eut les conséquences les plus terribles.

Le fort presque entier fut jeté sur la voie du chemin de fer qui passe au-dessous. Les ouvriers civils occupés à manier la dynamite ont été tués sur le coup, et quatre soldats du poste ont été blessés, mais par bonheur peu grièvement.

En ville les effets de la détonation n'ont pas été très accentués; ils se sont bornés à une trépidation légère et à un tremblement de vitres. Le train venant de Neufchatel passait au pied du fort quelques minutes avant l'explosion. On frémit à l'idée des conséquences qu'aurait entraînées le moindre retard; le train tout entier eût été écrasé sous les énormes débris qui ont été projetés sur la voie.

Pontarlier, 19 janvier.

Le chiffre des morts par suite de l'accident du fort de Lormont, est de six. Ce sont : l'employé des compagnies des dynamites; 2° Mourreau, 50 ans, mariée; 3° Poivre, 30 ans, célibataire; 4° Mathey, 17 ans, célibataire; 5° Girard, 40 ans, célibataire; 6° Vaillaume, 45 ans, veuf sans enfants. Deux cadavres seulement sont retrouvés.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, le 22 janvier, soir.

Ce n'est pas l'écho de la conférence de la Porte qui a surpris le public, c'est l'attitude prudente et sage de la Russie qui, s'associant à l'action européenne, ne paraît vouloir ni la stimuler, ni la devancer pour précipiter des complications en Orient. Je partage cet optimisme, au moins pour le

moment; mais il est bien évident cependant que les choses ne pourront pas rester indéfiniment dans le statu quo. Si la Turquie sait profiter de sa liberté d'action pour se lancer sincèrement dans la voie des réformes, alors il est possible que ses actes désarment les préventions et les méfiances de l'Europe; si elle traite avec humanité et douceur la Serbie, elle pourra également porter un coup décisif aux aspirations slaves. Mais en tout état de cause, il n'y aurait pas avantage pour l'Europe à se désintéresser trop longtemps des affaires d'Orient, sans quoi elle s'exposerait à voir les influences particulières essayer d'y supplanter l'entente européenne. Dans ces conditions il me semble difficile que l'intervention des grandes puissances ne reste pas entière lorsqu'il s'agira de régler la paix entre la Porte et les principautés qui lui ont déclaré la guerre.

L'esprit public depuis 48 heures a pu s'émouvoir de la persistance et de la violence avec laquelle la presse officieuse allemande a engagé certaines polémiques contre l'ensemble des journaux parisiens. Mais d'instinct, on s'est résolu, ici, à laisser tomber ces polémiques. Elles pourront continuer, bien que j'en doute, mais elles ne trouveront pas d'écho à Paris, où le sens général des intérêts du pays domine de si haut toutes les susceptibilités même les plus légitimes. On peut voir par là qu'il est plus difficile qu'autrefois de faire tomber le journalisme parisien dans les provocations. La France veut la paix; elle ne fait rien pour la troubler, par conséquent rien n'est plus limpide que sa politique.

D'après nos informations, l'affaire dite des commissions mixtes viendrait à la cour de cassation demain ou après-demain. Le pourvoi de M. Villemot sera soutenu par un avocat de grand mérite, M. Sabatier, avocat au conseil d'Etat et à la haute Cour.

Demain, grand bal à l'Elysée; les préparatifs de la fête ont été considérables, mais le nombre des invitations n'a été augmenté ni diminué. On croit que les sénateurs et les députés de la gauche se rendront en grand nombre chez le Maréchal.

Maintenant le bruit court qu'il est allé se mettre à la soldé du Bavaois.

Ce n'est pas vrai ! dit vivement Marco.

Il y en a d'autres cependant, répliqua d'un ton humble Pelagrua, il y a d'autres Milanais qui sont passés à l'empereur : Jacob de Landriano, Hubert Bregondio, Marin Bescape, etc...

Tant que tu voudras, mais Ottorino, jamais ! c'est une accusation fautive, une infâme calomnie !

Le châtelain ne se hasarda pas à répliquer.

Peu d'instants après, Marco lui demanda avec plus de calme :

Et le comte de Balzo est-il toujours à Milan ?

Oui, il voulait bien se retirer à Limonta dès qu'on commença à parler de l'approche du Bavaois et des périls d'un siège : Mais on a défendu, par une proclamation, de quitter la ville. On craignait que le départ des seigneurs ne décourageât le peuple.

Ottorino, reprenait Marco, n'a donc plus revu cette maison ?

Bourse de Paris

Cours du 23 Janvier.

Rente 3 p. %..... 72.00
— 4 1/2 p. %..... 102.50
— 5 p. %..... 107.07 1/2

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 22 janv.	CLOTURE précédente
Banque de France...	3.540	3.540
Credit foncier.....	625	622 50
Orléans-Actions...	1.076 25	1.076 25
Orléans-Obligations.	332 50	331 75
Suez.....	658 75	658 75
Italien 5 %.....	71 10	70 60

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
23 janvier 1877. (83)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XIX.

(Suite.)

Ils s'excusaient d'avoir été forcés à se ranger du côté d'Azone, ils protestaient de leur fidélité à la cause de Marco, mais en termes contraints et plus froids qu'à l'ordinaire.

Marco souriait en voyant sous quelles paroles embarrassées et quelles phrases confuses, ses anciens amis cherchaient à cacher leur trahison; il avait trop l'expérience des hommes pour en ressentir du mépris ou de l'étonnement.

Ils ne croient sans ressource, disait-il en lui-même. Mais quand ils sauront que je suis seigneur de Lucques et

que le jour se sera fait sur les affaires de Lombardie, nous redeviendrons bons amis.

Il fit alors appeler Pelagrua.

Ce dernier ne pouvait revenir de sa stupeur. Il s'attendait à trouver son maître à la tête d'une poignée de rebelles dans quelque château du Val de Nievole, et il le trouvait prince d'une puissante cité. En entrant dans la salle il s'inclina profondément et allait exprimer son étonnement et sa joie, mais Visconti l'interrompit brusquement.

As-tu vu Lodrisio avant de partir ?

C'est lui-même qui m'a remis les lettres que je vous ai apportées.

Et dans quels termes est-il avec le Vicaire ?

Au mieux. Il en fait ce qu'il veut. Jugez-en. C'est à lui qu'ont été confiés les fortifications du Pont de l'Archetto, le point le plus important, à ce qu'on dit, de la cité.

Les Milanais sont donc décidés à montrer leur visage ?

Le visage et les dents, et tout de bon.

Mais dis-moi, ont-ils des armes ?

On a dévalisé tous les armuriers. Nuit et jour on travaille à faire des piques et des lances. On allait au premier jour mettre en place seize arbalètes, huit gro-

pierriers, et je ne sais combien de machines de toute espèce. Les bastions sont fortifiés, neuf grosses tours de bois sont élevées. Sur toutes les portes flottent les étendards et au son de la grande cloche de la seigneurie, tous ceux qui sont en état de porter les armes doivent se réunir, de sorte qu'en moins d'une heure quarante mille combattants peuvent être aux remparts.

A ces paroles, Marco se sentait transporté. Ses yeux étincelaient, son visage rayonnait de joie et de courage. Il savait mieux que tout autre combien cette volonté unanime, cette ardeur dont étaient animés tous les citoyens, pouvaient, mieux que tout autre chose, donner au Vicaire une solide popularité et briser toute la trame qui l'ourdissait depuis si longtemps avec tant de persévérance et de sollicitude; mais il voyait avant tout, la gloire de son pays natal, l'honneur de sa chère Milan.

Ecoute, dit-il à son châtelain, tu diras à Lodrisio... Je le lui écrirai, mais dis-le tout de même... Qu'il fortifie les bastions de la porte du Tessin, là où sont les moulins près du Tésinello, de peur que la ville ne vienne à manquer de pain; qu'il fasse ensuite arrêter les eaux de manière à les faire passer sur le pont de St-Eustache; et toi fais en sorte de mettre mon château de Rosate en état de soutenir

un assaut, dans le cas où l'envie prendrait au Bavaois de faire un tour de ce côté.

Ainsi donc, répondit en hésitant Pelagrua, vous voulez vous prononcer ou vertement ? Lodrisio m'avait recommandé de vous dire...

Je n'ai pas demandé de conseils à Lodrisio, et à toi encore moins, dit Marco d'un ton sévère. Je vais envoyer à mes vassaux de la Martesana et de Castel Seprio, l'ordre de fournir Rosate d'hommes et de vivres. Pelavicino commandera les troupes, et toi, tu veilleras au ravitaillement. Et retenez bien ceci tous deux : Malheur à vous, si la cour de mon château voit la face d'un soldat du Bavaois, tant que dix des nôtres resteront sur pieds, tant qu'il restera à ronger les os du dernier cheval de mes écuries !

Pelagrua allait répondre qu'il n'y aurait pas manqué, mais son maître lui fit signe de partir.

Il s'éloignait, mais il n'arrivait pas à la porte que Marco le rappelait.

Quelles nouvelles me donnes-tu d'Ottorino ?

Depuis le jour où vous l'avez si bien arrangé, on ne l'a plus vu à Milan. Je sais de bonne source qu'il se fit transporter à son manoir de Castelletto où il fut bien malade pendant quinze ou vingt jours.

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

A suivre.

Avec le 8^{me} volume de l'Histoire de France de Michelet, finit le règne de Louis XI. La féodalité, les grands vassaux sont vaincus. La France existe, l'unité est faite. C'est avec un art admirable que le grand historien a retracé cette lutte épique entre un vieux roi, aux apparences débilés, et ces fiers possesseurs du territoire. Chacune des livraisons que l'éditeur Lacroix met en vente à 50 centimes est un drame complet.

TOUR DU MONDE, Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 837^e livraison. (20 janvier 1877). — Texte :

A travers l'Afrique : de Zanzibar à Benguela, par M. le lieutenant Verney-Howet Cameron. 1872-1876. Traduction et dessins inédits. — Douze dessins de E. Riou, Th. Weber, A. de Bar, Emile Bayard et P. Kauffmann. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 215^e livraison (13 janvier 1877). — TEXTE : Chloris et Jeanne-ton, par M^{me} Colomb. — L'hibernation chez les insectes, par Ernest Menault. — La découverte de la Peinture à l'huile, par Ch. de Raymond. — Heur et Mal-

heur, par Emma d'Erville. — Le tunnel sous-marin du Pas-de-Calais, par Albert Lévy.

Dessins : Sahib, Castelli, etc. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon.
Chez **A. ROBERT**, Fab^{re}
Économie réelle. — Garanties sérieuses.
Chiffres et Décorations à votre goût. Renseign^{ts} gratuits et fr^{co}

AVIS IMPORTANT

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté que le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, étaient les pectoraux les plus efficaces contre les rhumes, grippe, irritations de poitrine, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codeine, ils peuvent être donnés, sans crainte, aux enfants atteints de toux ou de

coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc, S'adresser au bureau du Journal.

MASTIC DULAC

POUR GREFFER A FROID

à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.

Plusieurs Médailles et Mentions honorables.

Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général : pharmacie LACOMBE, à Cahors.

Se trouve dans les principales épiceries.

Atelier de Reliure

CARTONNAGES, BOITES EN TOUS GENRES.

J. SARRAZIN, FILS

rue Brives, près le boulevard Sud, à Cahors.

PRIX MODÉRÉS.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

BAYLES, J^{ne}

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par la travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouve, chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, formés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes ; on trouvera aussi le même assortiment longes-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liqueurs en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eaux et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, microscopes, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibecières, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Le Magasin de Lunetterie situé ci-avant au fond de la rue de la Liberté est transféré au bout de la même rue.

ORFÈVRERIE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOPLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.

ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :

Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.

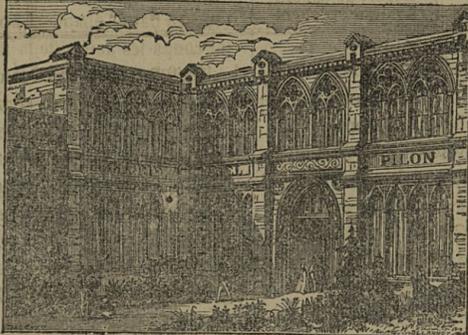
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence ; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr.
id. pour les Départements... 4 fr.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLEMENTI; doigtée par Moschies, soit 11 volumes grand format. Prix..... 50 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

SIROP DE RAIFORT IODÉ
de GRIMAULT & C^{ie}

DEPUIS VINGT ANNÉES CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS LES PLUS REMARQUABLES DANS LES MALADIES DES ENFANTS POUR REMPLACER L'HUILE DE FOIE DE MORUE ET LE SIROP ANTISCORBUTIQUE

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable médicament contre les croûtes de lait et un excellent purgatif.

Dépôt dans les principales pharmacies.

FER DU D^r GIRARD

L'Académie de Médecine de Paris

a constaté, dans un exposé de ses travaux de 1872, que le Fer du D^r Girard détruit complètement la constipation et guérit en peu de temps :

La Chlorose, L'Anémie, L'Appauvrissement du sang,

La perte des forces, L'Hystérie, Les irrégularités de la menstruation.

Il fortifie les convalescents et les personnes d'un tempérament débile. Dépôt dans les principales Pharmacies.

GRAND ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A CAHORS, 10, RUE DE LA MAIRIE, 10,

Maison de la pharmacie Vinel.

G. KOLB

Ci-devant à Strasbourg, rue des Hallebardes

Médaille de bronze

Médaille d'argent

PHOTOGRAPHIE

PORTRAITS APRÈS DÉCÉS

en tous genres et de toutes grandeurs

Agrandissement, Reproduction

SPECIALITÉ

VUES

POUR GRECQUES ET MOSAÏQUES

ET MONUMENTS

ON POSE PAR TOUS LES TEMPS

Les Ateliers sont ouverts de 8 h. du matin à 5 h. du soir,

1877
CALENDRIER
DU DÉPARTEMENT
DU LOT



EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layton

VINS DE CHAMPAGNE

La maison Minet Jeune, de Reims (Marne), ayant obtenu par la supériorité de ses vins de Champagne mousseux, les premières récompenses aux Expositions de Trieste 1871, Naples 1871, Lyon 1872, Vienne 1873, Philadelphie 1876, et propriétaire d'un nouveau système de débouchage breveté demande un agent sérieux muni de bonnes références pour Cahors et le département du Lot.

Maladies de Poitrine

Prompt soulagement et guérison, Rhumes négligés, bronchites, gripes, toux d'irritation, par le sirop Coméra, dépôt à Cahors, pharmacie centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et dans toutes les pharmacies.

DIESTIONS ARTIFICIELLES
VIN CHASSAING

à la PEPSINE ET A LA DIASTASE

Agents naturels et indispensables de la DIGESTION

12 ans de succès

contre les DIGESTIONS DIFFICILES OU INCOMPLÈTES, MAUX D'ESTOMAC, DYSPÉPSIES, GASTRALGIES, PERTE DE L'APPÉTIT, DES FORCES, AMAIGRISSEMENT, CONSOMPTION, CONVALESCENCES LENTES, VOMISSEMENTS...

PARIS, 6, Avenue Victoria, 6

Se trouve dans les principales pharmacies.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Eczéma, Pytriasis, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, etc.

POMMADE SOUVERAINE

de CARRE, Pharmaciens à Bergerac et Tours

Exiger MARQUE déposée et inscrite dans LE POT.

Prix du Pot : 2 f. 50 Par poste : 3 f. 50.

A Cahors, chez M. Vinel et tous pharm.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien